

7.1 Vision du secteur de la construction avec la définition économique des entreprises

En 2019, on compte 512 800 **unités légales** dont l'activité principale relève de la construction : 473 800 sont des **unités légales indépendantes**, 39 000 appartiennent à un **groupe** ► **figure 1**. Parmi elles, 31 900 (80 %) sont filiales d'une **entreprise** de la construction. *A contrario* 7 100 appartiennent à des entreprises d'autres secteurs : 54 % d'entre elles sont des **filiales** d'entreprises des services marchands (3 800), 16 % sont des filiales d'entreprises industrielles (1 150) et autant des filiales de *holdings* et d'auxiliaires de services financiers. Les autres unités sont des filiales d'entreprises commerciales (650) et des transports et de l'entreposage (300). Ces filiales emploient 50 000 salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 8 % des effectifs dans les filiales du secteur de la construction ► **figure 2**, réalisent 9 % de la **valeur ajoutée** générée par l'ensemble des filiales ayant une activité de construction ► **figure 3** et portent 23 % des immobilisations non financières ► **figure 4**.

En 2019, 51 900 unités légales, organisées en groupe, font partie d'une entreprise du secteur de la construction. 39 % d'entre elles (20 000) ne relèvent pas de ce secteur : 51 % sont des *holdings* et auxiliaires de services financiers et d'assurance (10 200). Les autres proviennent des services marchands (6 400), de l'industrie (2 000), du commerce (1 200), des transports et de l'entreposage (200). Au sein de ces entreprises, les filiales dont l'activité est hors

construction emploient 18 % des salariés ETP, génèrent 25 % de la valeur ajoutée mais portent 62 % des immobilisations non financières. À ces 51 900 unités légales, il convient d'ajouter 473 800 sociétés ou entreprises individuelles indépendantes pour couvrir l'ensemble des entreprises de la construction.

Ainsi, la mise en œuvre de la définition économique des entreprises conduit à rattacher des unités légales de la construction à des entreprises d'autres secteurs et à intégrer des unités légales d'autres secteurs à des **entreprises** de la construction. Cette réallocation sectorielle a pour conséquences une révision de la valeur ajoutée (+ 10 milliards d'euros), des immobilisations non financières (+ 40 milliards d'euros), des effectifs (+ 71 000 salariés ETP) de la construction ► **figure 5**.

Le passage à une analyse au niveau des entreprises plutôt que des UL ajoute à la réallocation sectorielle un effet de **consolidation** des flux intra-groupe pour les **variables** dites « **non additives** ». Les deux effets combinés augmentent légèrement le chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la construction de 4 milliards d'euros (+ 20 milliards d'euros de réallocation du CA des unités légales hors construction et - 16 milliards d'euros de consolidation). Ils conduisent également à une révision à la hausse des fonds propres (+ 21 milliards d'euros) et des immobilisations financières (+ 27 milliards d'euros). ●

► Définitions

Unité légale, construction, groupe, entreprise, filiale, valeur ajoutée (VA), consolidation, variable non additive (resp. additive) : voir *Glossaire*.

► 1. Unités légales et entreprises de la construction en 2019

nombre d'unités légales (UL)	39 000 UL de la construction	UL hors secteur	
51 900 UL des entreprises de la construction	31 900	9 800 hors financier	10 200 du financier
UL des entreprises hors secteur	7 100		

Lecture : 39 000 UL de la construction appartiennent à un groupe, dont 31 900 sont filiales d'une entreprise de la construction.

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 473 800 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2019 (données individuelles)

► 2. Effectifs salariés en ETP de la construction en 2019

en milliers d'ETP	Unités légales (UL) de la construction (600 milliers d'ETP)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (670 milliers d'ETP)	550	101 hors financier	19 du financier
UL des entreprises hors secteur	50		

ETP : équivalent temps plein.

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 473 800 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2019 (données individuelles).

► 3. Valeur ajoutée de la construction en 2019

en milliards d'euros (Md€)	Unités légales (UL) de la construction (46,2 Md€ de valeur ajoutée)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (56,0 Md€ de valeur ajoutée)	41,9	11,6 hors financier	2,5 du financier
UL des entreprises hors secteur	4,3		

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 473 800 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2019 (données individuelles).

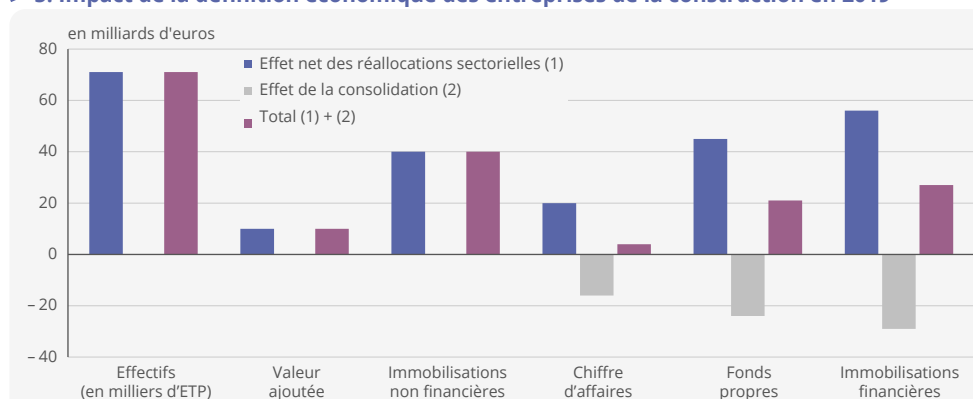
► 4. Immobilisations non financières de la construction en 2019

en milliards d'euros (Md€)	Unités légales (UL) de la construction (40,0 Md€ d'immobilisations non financières)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (80,3 Md€ d'immobilisations non financières)	30,7	45,4 hors financier	4,2 du financier
UL des entreprises hors secteur	9,3		

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 473 800 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2019 (données individuelles).

► 5. Impact de la définition économique des entreprises de la construction en 2019



ETP : équivalent temps plein.

Lecture : avec la définition économique des entreprises, les immobilisations financières des entreprises de la construction augmentent de 27 milliards d'euros (Md€) par rapport aux immobilisations financières des unités légales de la construction : 56 Md€ par effet des réallocations sectorielles et - 29 Md€ par l'effet des consolidations intragroupes.

Champ : entreprises et unités légales de la construction (y compris entreprises « mono-unité légale »).

Source : Insee, É sane 2019 (données individuelles).

7.2 Chiffres clés de la construction

En 2019, la **construction** rassemble 486 900 **entreprises** ► **figure 1**. Hors régime fiscal de la **micro-entreprise** et **micro-entrepreneurs**, elle en regroupe 354 700. Les entreprises de la construction emploient 1,4 million de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 11,2 % des salariés des secteurs principalement marchands, non agricoles et non financiers. Elles réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 332 milliards d'euros et dégagent une **valeur ajoutée** (VA) de 107 milliards d'euros. Elles contribuent à 8,3 % du chiffre d'affaires et 9,4 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs ► **figure 2** bien qu'elles représentent 14,7 % des entreprises.

La très grande majorité des entreprises de la construction n'a qu'une seule **unité légale** : elles sont **mono-unité légale**. Mais 3,7 % (13 100 entreprises) sont organisées en **groupe** de sociétés. Celles-ci englobent au total 51 900 unités légales. Bien que minoritaires en nombre, le poids de ces entreprises est prépondérant : elles emploient 48 % des salariés en ETP et réalisent 53 % de la valeur ajoutée.

La construction comprend quatre sous-secteurs : la **promotion immobilière**, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, le génie civil (construction de routes, de réseaux, etc.) et les travaux de construction spécialisés (travaux d'installation électrique, plomberie, travaux de finition : peinture, etc.).

En 2019, les travaux spécialisés réalisent 66 % de la VA de la construction, le génie civil 15 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 11 % et la promotion immobilière 7 %. Mais les travaux spécialisés emploient 73 % des salariés, le génie civil 13 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 11 % et la promotion immobilière 3 %.

La quasi-totalité des entreprises de la construction sont des microentreprises (MIC) ou des PME (hors MIC) ► **figure 3**. Elles rassemblent respectivement 33 % et 37 % des salariés des entreprises de la construction. La part des entreprises de taille intermédiaire est de 11 %, celle des grandes entreprises 19 %. La répartition de la valeur ajoutée est assez proche de la structure de l'emploi salarié : 33 % de la valeur ajoutée est réalisée par les MIC, 31 % par les PME (hors MIC), 13 % par les ETI et 23 % par des grandes entreprises (GE).

L'intensité capitalistique de la construction est globalement faible : ses immobilisations corporelles (bâtiments, terrains, installations, machines et matériel) s'élèvent à 77 700 euros par salarié (ETP) en 2019, contre 213 800 euros pour l'ensemble des entreprises ► **figure 4**. Les travaux spécialisés ont une intensité capitalistique moins forte que la moyenne (42 600 euros) ; pour la construction de bâtiments, l'intensité capitalistique est proche de la moyenne (84 300 euros) ; par contre elle est beaucoup plus élevée dans la promotion immobilière et le génie civil (376 000 euros et 203 500 euros). Cela s'explique par la nature des travaux réalisés, qui requièrent plus ou moins de moyens de production.

De même, le taux d'investissement et le taux de marge sont plus faibles pour les entreprises de la construction que pour l'ensemble des entreprises (respectivement 12 % contre 20 % et 21 % contre 28 %). Comme pour l'intensité capitalistique, les travaux spécialisés ont un taux d'investissement et un taux de marge plus faibles que l'ensemble de la construction (respectivement 5 % contre 12 % et 19 % contre 21 %) tandis que la promotion immobilière et le génie civil affichent des taux de marge élevés (respectivement 52 % et 26 %). ●

► Définitions

La **construction** comprend les entreprises ayant leur activité principale exercée (APE) dans trois divisions de la NAF Rév. 2 : la construction de bâtiments (41), le génie civil (42) et les travaux spécialisés (43). À un niveau plus fin, la construction de bâtiments se subdivise en promotion immobilière (41.1) et construction de bâtiments résidentiels et non-résidentiels (41.2) [voir *annexe Nomenclature d'activités française*].

La **promotion immobilière** consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.

Entreprise, micro-entreprise au sens fiscal, micro-entrepreneur, valeur ajoutée (VA), unité légale, mono-unité légale, groupe : voir *Glossaire*.

► 1. Nombre d'entreprises dans la construction en 2019

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales¹	Dont entreprises « mono-unité légale »	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales¹	Dont entreprises « mono-unité légale »
	(en milliers)			(en milliers)		
Promotion immobilière	25,7	40,0	24,1	25,7	39,9	24,1
Construction de bâtiments	24,2	27,9	23,1	21,9	25,6	20,8
Génie civil	4,2	7,2	3,5	3,9	6,9	3,3
Travaux spécialisés	432,8	450,7	423,0	303,3	321,2	293,5
Ensemble de la construction	486,9	525,7	473,8	354,7	393,6	341,7
Poids de la construction² (en %)	14,7	14,8	14,7	15,4	15,5	15,4

1 Constituant les entreprises de la construction.

2 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2019 (données individuelles).

► 2. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2019

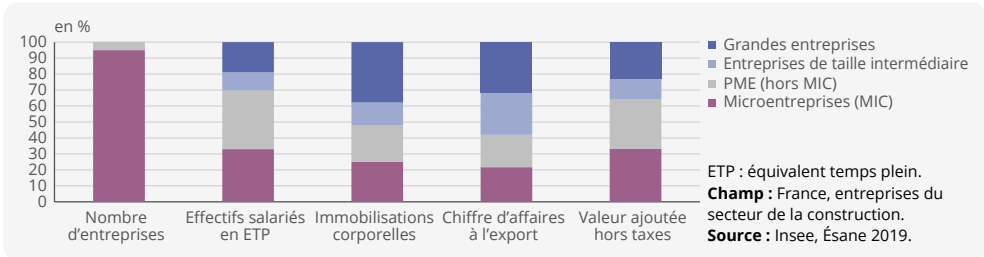
	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissement corporels bruts hors apports
	(en milliards d'euros)				
Promotion immobilière	38,4	41,4	0,5	7,4	1,6
Construction de bâtiments	157,3	49,2	1,2	12,2	2,8
Génie civil	185,0	47,9	2,2	16,4	2,4
Travaux spécialisés	1 017,2	193,3	3,6	71,1	5,5
Ensemble de la construction	1 397,9	331,7	7,6	107,2	12,3
Poids de la construction¹ (en %)	11,2	8,3	1,1	9,4	5,4

1 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2019.

► 3. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprises en 2019



► 4. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2019

	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,3	17,9	376,0	41,0	51,8
Construction de bâtiments	2,5	24,8	84,3	6,8	10,0
Génie civil	4,7	34,3	203,5	13,2	25,8
Travaux spécialisés	1,9	36,8	42,6	5,4	18,8
Ensemble de la construction	2,3	32,3	77,7	11,5	21,1
Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières	18,4	29,8	213,8	20,0	28,4

ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2019.

► 5. Nombre d'entreprises dans la construction en 2018

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales¹	Dont entreprises « mono-unité légale »	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales¹	Dont entreprises « mono-unité légale »
	(en milliers)			(en milliers)		
Promotion immobilière	24,8	39,0	23,3	24,8	39,0	23,2
Construction de bâtiments	23,5	27,1	22,4	21,5	25,0	20,4
Génie civil	4,1	7,0	3,4	3,8	6,7	3,2
Travaux spécialisés	413,5	431,3	403,8	305,3	323,2	295,6
Ensemble de la construction	465,9	504,4	452,9	355,4	393,9	342,4
Poids de la construction² (en %)	14,9	15,0	14,9	15,4	15,5	15,5

1 Constituant les entreprises de la construction.

2 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Éane 2019 (données individuelles).

► 6. Chiffres clés des entreprises de la constructions en 2018

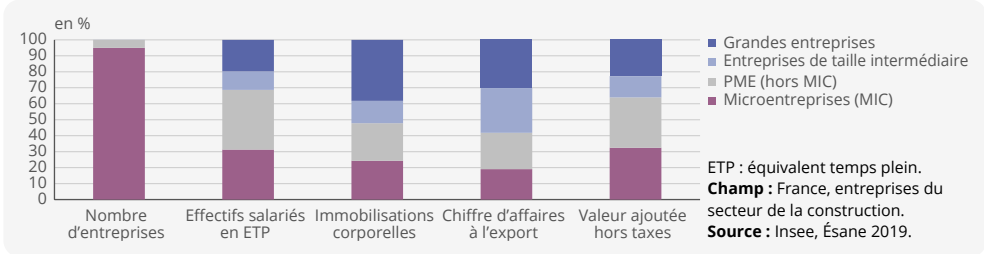
	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissement corporels bruts hors apports
	(en milliards d'euros)				
Promotion immobilière	39,7	38,5	0,4	6,9	1,6
Construction de bâtiments	139,5	43,4	1,3	10,6	0,9
Génie civil	178,8	43,9	2,1	15,3	2,5
Travaux spécialisés	963,4	184,2	3,4	68,6	5,2
Ensemble de la construction	1 321,3	309,9	7,4	101,5	10,2
Poids de la construction¹ (en %)	11,0	8,0	1,0	9,3	4,9

1 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Éane 2019.

► 7. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprise en 2018



► 8. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2018

	en %				
	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,2	18,0	381,8	40,8	49,5
Construction de bâtiments	3,1	24,5	66,3	6,5	6,4
Génie civil	4,9	35,0	215,8	14,0	24,5
Travaux spécialisés	1,9	37,3	41,9	5,4	18,1
Ensemble de la construction	2,4	32,8	78,2	7,7	19,9
Ensemble des entreprises	18,9	29,6	211,9	17,5	27,4

ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Éane 2019.